

# Rhône Alpes Auvergne

**COMITE DIRECTEUR**

Lieu : VILLEURBANNE

Rédacteur :

Validation : D Riccardi

Diffusion ; CD présents, excusés, Commissions, Ligues et CODEP, site

**Samedi 11 juin, comité directeur + présidents de commission + présidents CODEP**  
**De 9h à 17h**

Comité directeur

BEL Jean Marc	E	DE PIETRO Antoine	E	ROSSINI Denis	E
COLAS Isabelle	E	LELONG Corinne	E	CHAYRIGUES Jean François	P
COURTOIS Patricia	P	NOWAK Noémie	E	JORAND Georgette	P
JOUHET Pascal	E	RICCARDI Daniel	P	PRZYBYSZEWSKI Jean Luc	E
MONDOU Emmanuelle	E	SIBELLA Fabrice	E		
RAISIN DADRE Laurent	E	GUEHRIA Reda	E		
SENA Dominique	P	COLAS Régis	E		
DARFEUILLE François	P	LE MARIER Lionel	P		

P, présent, E, excusé, A, absent

Invités

CONTE Michel	Psdt Souterraine	P
LARCHER Maxime	Psdt PSP	P
GRAND Françoise	Psdt NEV	P
CURE Anne Edith	Psdt NAP	P
DESSERTINE Anne Solange	Psdt CTR	P
CHAYRIGUES Jean François	Hockey Sub	P
SECRET Ghislaine	Psdt Tir Sub	P
KAPFER Yves	Audio	P
PEAN Philippe	Apnée	P
HELME Thierry	Psdt CODEP 38	P
GUERRET Jean Pierre	Psdt CODEP 74	P
LAFONT Catherine	Rep CODEP 69	P
RICCARDI Monique	Ligue Rhône-Alpes	P

## 1) Réorganisation administrative

Suite à l'AGE du 12 mars 2016 à AMBERT, le comité inter-régional RABA est devenu comité régional AURA, intégrant les ligues d'Auvergne et de Rhône Alpes. La Bourgogne, ex région de RABA se réorganise avec la Franche Comté pour devenir une nouvelle région.

Plusieurs conséquences importantes :

- Réduction de 15% des ristournes sur licences attribuées au comité
- Prise en charge du soutien des actions départementales précédemment aidées par les ligues
- Réalisation des dossiers de subvention auprès des instances institutionnelles DRJS et Conseil Régional essentiellement
- Adaptation de notre comptabilité et de notre reporting
- Remplacement de la signalétique ...flamme, bâches, etc..

Coté commission, ce nouveau découpage ne pose pas de problème particulier. Dans notre traité d'apport, il est convenu que le comité AURA continuera d'accueillir les licenciés ex Bourgogne aux mêmes conditions. Cela doit permettre aux clubs « orphelins » de la nouvelle région de se réorganiser pendant la nouvelle olympiade.

## 2) APNEE : Election de deux nouveaux instructeurs stagiaires AURA

La candidature de **Reda Gerhia** et **Philippe Péan** comme instructeurs stagiaires au collège régional AURA d'Apnée a été décidée à l'unanimité.

Finalité essentielle : Développer ce qui va nous permettre d'être plus autonomes sur les formations de cadres et en particulier sur la validation des MEF1.

## 3) Site : calendriers

Une fonction calendrier détaillée est mise en place sur le site [fessmaura.fr](http://fessmaura.fr). Il est nécessaire que chaque commission informe nos WEB Master Isabelle et Régis COLAS des calendriers de chaque commission et de leur évolution. La parution sur un site dédié à la commission ou une page Facebook ou autre ne suffit pas. Seuls les initiés ont accès à cette information et ce n'est pas suffisant et restrictif.

Il est important de vous mettre d'accord avec eux pour la meilleure manière de passer l'info avec les informations minimums à donner...

## 4) SUIVI des actions

Une des conséquences de la réorganisation territoriale est la nécessité de produire des bilans d'actions complets. **Les actions concernées sont celles qui ont été retenues dans la campagne budgétaire.** Ces actions sont organisées au niveau d'un CODEP ou de la Région, rarement au niveau d'un club. (Cas exceptionnel de manifestation spécifiques). Le niveau d'organisation est précisé au niveau du budget.

Coté flux financier, une manifestation peut être aidée à trois niveaux :

- Club
- Département
- Région

Pour toute aide au-delà du club, il est établi une seule « FICHE COMPTE RENDU D'ACTION » jointe en annexe du compte rendu. Sur le plan financier, cette fiche comporte les différentes aides club, départementales et régionales, (Nationale éventuellement)

Les factures des prestataires sont réglées par le contributeur de rang le plus élevé (Départemental ou régional (les contributions nationales sont des cas particuliers)). Les factures fournisseurs externes sont établies à l'ordre du contributeur de rang le plus élevé. Le payeur des factures fournisseur facture à l'OD inférieur la part des dépenses qui lui incombe. (Total des dépenses réglées aux fournisseurs diminué de sa contribution propre.)

C'est l'OD organisatrice qui encaisse les chèques des participants.

De la même manière, des acomptes ou arrhes peuvent être réglés par le contributeur de rang le plus élevé (celui qui va régler les factures) sur présentation d'une facture pro-forma ou d'un devis

L'organisateur de l'action conserve la responsabilité du bon déroulement complet de l'action sous la supervision du président de commission concerné.

Une procédure détaillée sera présentée.

## 5) Elections des présidents de commissions régionales

Conformément au règlement intérieur en cours, les présidents de commissions départementales élisent un candidat à proposer à l'assemblée générale des clubs. (Voir le règlement intérieur pour le détail). Il y a débat sur la présentation du vote de la commission à l'assemblée générale des clubs. Le terme « approbation » du règlement intérieur interpelle...

Il est convenu que nous réaliserons les élections 2017 en conformité au règlement intérieur. Un bilan ultérieur sera fait pour une éventuelle évolution.

### Dépôt de candidature :

Une fiche de candidature de présidence à la commission devra parvenir 40 jours avant l'AG élective au siège du comité AURA (Par courrier électronique de préférence).

Après vérification de conformité, la liste de candidature sera envoyée au CD, aux présidents de CODEP, aux présidents de commission régionale en titre.

## 6) Présentation du fonctionnement de la ligue

Voir présentation faite par Monique en annexe. C'est la base du futur fonctionnement AURA vis-à-vis des CODEP.

## 7) Les budgets

Atre conséquence de la réorganisation, les budgets avec quatre volets distincts

- Le budget de fonctionnement AURA
- Le budget des projets spécifiques AURA .
  - o Aide aux clubs
  - o Réorganisation
  - o Construction Equipe Technique Régionale
  - o Etc
- Le budget des commissions régionales

Nouveau :

- Le budget des actions départementales

Les deux premiers volets sont travaillés en CD

Le budget des commissions régionales est le résultat d'une concertation Commission/CD

Le budget des actions départementales est le résultat d'une concertation président CODEP /CD

**Pour l'exercice 2017, les demandes de budgets CODEP ou Commission doivent être envoyées au comité pour le 30 septembre 2016.**

La mise en œuvre de standards (comme le CODEP 74) est favorisée. La diversité des actions implique une démarche adaptée, pas toujours simple. Il y a un gros travail à faire côté commissions sportives en particulier.

### **RAPPEL**

La construction budgétaire doit être sérieuse, sans surenchère. Seules les actions validées dans cette démarche ont la certitude d'être accompagnées. Pour les imprévus, une consultation du CD est indispensable avant engagement. (Procédure en place détaillée sur le site AURA)

## 8) Orientations pour la nouvelle olympiade

Daniel Riccardi est prêt à repartir pour une Olympiade. L'enjeu est important :

Réorganisation territoriale :

- Adaptation du comité au nouveau périmètre, sur le plan activité, financier et composition
- Prendre en charge la relation avec nos institutionnels
- Intégrer les actions ligues

Organisation du comité :

- Mettre en place une équipe efficace avec un meilleur partage des rôles et des charges (Cf. Statuts et RI), tout en garantissant la cohérence des actions.
- Rajeunir notre comité directeur
- Ouvrir largement aux femmes

Projet associatif :

- Assurer le développement de notre comité :
  - o Pour les jeunes
  - o Dans le domaine sportif (Equipe Technique Régionale comme support)
  - o Renforcer la mutualisation des actions
  - o Se rapprocher des CODEP
  - o Améliorer nos échanges et notre communication
  - o Adapter notre prise de décision, être réactif, réduire les déplacements d'administration
  - o Améliorer notre processus budgétaire. (Définition et suivi)
  - o Relayer les informations nationales, mais aussi institutionnelles
- Etre au service des clubs et des Comités DEPartementaux.. (CODEP)

Une seule ambition : Pérenniser le comité dans un savoir être fait de respect, d'écoute et de rigueur, au service des licenciés.

## 9) Questions diverses

- La réunion de décision budgétaire prévue initialement le **19 Novembre** est reportée au **26 Novembre**.
- Une formation escorte est prévue le samedi 2 juillet au matin à Annemasse
- Michel (Plongée souterraine) va fermer sa liste de diffusion qui n'est plus sous contrôle de la commission.
- Les absences d'Elise doivent être signalées aux présidents de commissions

Daniel RICCARDI

Ghislaine SECRET